



Fusion et fermetures d'écoles à Avallon : une enquête du CHS-CT doit être menée.

Pour la rentrée 2022, la mairie d'Avallon a décidé d'une fusion de 4 des 6 écoles de la commune entraînant la fermeture des 2 écoles du centre ville. Le Directeur Académique a approuvé cette décision.

Les personnels et leurs organisations syndicales FO, FSU, UNSA et SUD y sont opposés, ainsi que des parents organisés en collectif pour la défense de leurs écoles. Les répercussions sont nombreuses : réorganisation des effectifs, déplacement de personnels et d'élèves, perturbation de la scolarité, refonte des répartitions, déménagements, restructuration des équipes et des classes, besoins matériels, adaptation des locaux, ULIS transférée d'une école à 4 classe vers une école à 9 classes, accueil des élèves à besoins particuliers (maison d'enfants de la grande Chaume à Avallon), favorisation de l'école privée...

Cette décision purement économique, précipitée, sans préparation ni concertation, sans étude précise des conséquences sur le fonctionnement des écoles, sur le travail et l'organisation des enseignants ainsi que sur la scolarité des élèves entraîne un véritable bouleversement pour tous et fait craindre une situation chaotique.

Nos représentants FO, FSU et UNSA en CHS-CT ont donc demandé qu'une délégation du CHS-CT (qui a été interpellé à plusieurs reprises par différents enseignants et des parents) suive de près cette mesure et puisse évaluer les conséquences de celle-ci sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Pourtant, malgré ce bouleversement qui crée d'ores et déjà des perturbations importantes pour les personnels et les usagers, le Directeur Académique refuse qu'une enquête soit menée par le CHS-CT : c'est une aberration. Cela entre parfaitement dans le cadre des missions du CHS-CT, c'est son rôle : il doit être saisi de ce dossier.

L'Éducation Nationale ne peut pas laisser mener cette fusion sans avoir un regard attentif, afin de garantir, comme il se doit, les conditions de travail, de santé et de sécurité de ses agents et des usagers. Une enquête doit être menée.

Nos organisations FNEC-FP FO, FSU, UNSA, SUD Education de l'Yonne demandent expressément la suspension de la décision de fusion de ces écoles et son conditionnement aux résultats d'une enquête menée par le CHS-CT sur sa faisabilité.

Nous ne saurions accepter que des intérêts économiques puissent justifier la dégradation de nos conditions de travail, la réorganisation et la détérioration de l'École de la République et un service public d'Éducation au rabais.